

M. Francis BIGNOLI  
Proviseur

Dijon, le 21 mai 2024

Dossier suivi par Mélanie Ducloux  
Responsable du Bureau des entreprises

Téléphone : 03.80.41.93.92  
bde-lpo-les-marcs-d-or@ac-dijon.fr  
24 rue du Fort de la Motte Giron  
21000 Dijon

## Objet : Versement du solde de la Taxe d'Apprentissage 2024.

Madame, Monsieur,

Depuis l'année dernière les modalités de versement de la taxe d'apprentissage ont évolué. Le paiement de cette taxe se fait via la plateforme Soltéa où vous avez la possibilité de flécher un ou plusieurs établissements pour percevoir votre taxe.

Le lycée Les Marcs d'Or est un lycée polyvalent qui accueille des élèves, étudiants, et apprentis de la 3<sup>ème</sup> jusqu'au BTS, en les formant aux métiers spécialisés du bâtiment (gros œuvre et second œuvre) et des travaux publics. Nous proposons des formations dans les domaines du bois, de la taille de pierre, du gros œuvre, de l'aménagement et la finition des bâtiments, ainsi que les travaux publics et la commercialisation d'objets techniques.

Si vous souhaitez soutenir nos formations, vous pouvez décider de nous verser tout ou partie de votre taxe d'apprentissage. En effet, le solde de la taxe d'apprentissage est le seul impôt dont vous pouvez choisir à qui l'attribuer. Pour cela, au moment de votre déclaration sur la plateforme Soltéa vous devrez indiquer :

- le nom de notre établissement : **Lycée Polyvalent les Marcs d'Or,**
- ou notre numéro UAI : **0211986V,**
- ou notre numéro SIRET : **192 100 204 000 10**

**Pour les entreprises la taxe d'apprentissage est un impôt, pour notre lycée, c'est une ressource importante.**

Grâce à votre versement, nous pourrions nous procurer à l'achat d'équipements et nous approvisionner en matières premières tout en tenant compte de l'évolution des matériaux liée à la construction durable.

Ce choix représente une source de financement nécessaire au fonctionnement de nos ateliers et à l'achat de matières qui permettent aux élèves de travailler dans des conditions réelles.

Votre contribution nous permet d'offrir une formation toujours plus en adéquation avec les besoins et les réalités du marché du travail grâce à des matériels performants.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tout élément complémentaire concernant notre établissement et pour vous accompagner dans votre démarche de versement.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus sincères salutations.



Le Proviseur  
Francis BIGNOLI